

Image not found or type unknown



Date d'établissement d'une facture

Par **NUSSBAUM JeanFrancois**, le **20/03/2018** à **15:51**

Bonjour,

L'entreprise dans laquelle je travaille paye ses fournisseurs à 49 jours, à date d'établissement de la facture. Certains fournisseurs établissent leur facture en même temps qu'ils envoient leur matériel, ce qui fait que des factures nous parviennent avant que le matériel ne soit livré. Cette pratique est-elle permise ?

Merci pour votre réponse.

Cordialement.

JF Nussbaum